



Assemblée générale

Distr. LIMITEE

A/SPC/44/L.2/Add.8 25 octobre 1989 FRANCAIS ORIGINAL: ANGLAIS

Quarante-quatrième session COMMISSION POLITIQUE SPECIALE Point 28 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Demande d'audition

Additif

Lettre datée du 24 octobre 1989, adressée au Président de la Commission politique spéciale* par Mme Lotta Johnsson, Nordic Anti-Apartheid Movement

Stockholm

Le Nordic Anti-Apartheid Movement, qui représente une large majorité politique, a l'honneur de demander l'autorisation de faire une déclaration lors des auditions de la Commission politique spéciale les 2 et 3 novembre 1989 sur le point intitulé "Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain". Notre représentante sera Mme Anita Jansson.

La Secrétaire internationale,

(Signé) Lotta JOHNSSON

^{*} Distribuée conformément à une décision prise par la Commission politique spéciale à sa 2e séance, le 5 octobre 1989.